



## Compte rendu de la F3SCTD des Hautes-Pyrénées du 19 mai 2025

### Présents :

Administration : Mme Miquel-Val (IA-DASEN), Mme Barrau (ISST), M. Bernard (Secrétaire Général), Mme LEON (DRH adjointe)

Conseillers de prévention : M. DARRE, Mme AUDEVARD

Représentants des personnels : Christelle BRANDAN pour la FNEC FP-FO, FSU (4), SGEN CFDT (3), UNSA (2), CGT (1)

Déclarations des organisations syndicales : une déclaration intersyndicale, déclaration de la FNEC FP FO

### Réponse de l'IA DASEN

Le secrétaire général (SG) intervient pour rappeler que la volonté de l'administration est d'appliquer la réglementation, mais convient que ce n'est pas toujours possible (exemple des remplacements) mais que l'administration essaie de s'en rapprocher le plus possible.

Concernant les visites, le SG souhaite que nous définissions une thématique et une délégation, comme le prévoit la réglementation.

L'ISST nuance les propos du SG : il est préférable d'avoir une thématique. Pour la globalité (santé, sécurité et conditions de travail), c'est l'ISST qui intervient.

Elle rappelle que l'étude des RSST permet de faire remonter des thématiques qu'on peut aller étudier sur le terrain.

La DASEN propose à la formation spécialisée (FS) de se réunir en groupe de travail (GT) afin d'élaborer les visites tout en prenant en compte la manière dont nous procédons déjà.

**Analyse FO** : A son arrivée, le SG a voulu imposer une façon de faire qui limite l'action de la FS en s'appuyant sur les textes. Moins on pourra en faire, mieux se portera l'institution ! Dans notre déclaration intersyndicale, nous revendiquons (comme les autres OS) la possibilité de fonctionner comme nous l'avons toujours fait, sans limiter notre action à une seule thématique.

### La DASEN souhaite faire le point sur la situation d'intrusion à l'école Arago Macé

Malgré un mur d'enceinte, un portail et un interphone sécurisé, une situation d'intrusion a eu lieu dans l'école Arago Macé. Lors de l'accueil des élèves à l'ALAE, un homme a profité de l'arrivée d'un élève pour s'introduire dans l'école au même moment. Il a commencé à filmer et proférer des menaces. Le directeur de l'ALAE est intervenu et a raccompagné l'individu à l'extérieur. La police a été prévenue et est intervenue très rapidement pour interpellé l'individu qui a été placé en garde à vue. La personne a été déférée, puis relâchée. Elle a ensuite été internée durant le week-end.

La DASEN et les personnels de la circonscription se sont déplacés à l'école, ainsi que les personnels de la municipalité. Une prise en charge psychologique a été proposée (psy EN). Des réunions ont été prévues, notamment avec les parents d'élèves.

Un mail a été envoyé afin de rappeler les règles de sécurité face à une potentielle intrusion.

La DASEN est particulièrement sensible à la sécurité dans les écoles de Tarbes et souhaite travailler là-dessus en collaboration avec la mairie.

### **Adoption du PV du 06/03/2025 :**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **Avis des préconisations de l'école élémentaire Henri IV soumis au vote :**

La visite a eu lieu le 29 avril 2025.

La secrétaire de la FS fait lecture des préconisations.

La DASEN indique engager un travail avec la collectivité territoriale qu'il faudra mener en confiance. Elle souligne que ce n'est pas facile et que la situation des écoles de Tarbes est un point de préoccupation.

Les préconisations sont votées à l'unanimité.

### **Date de restitution des préconisations à l'école élémentaire Henri IV**

La DASEN souhaite une restitution in situ. Une date sera proposée début juin.

### **Compte rendu du GT RSST du 10 avril 2025 :**

La situation à l'école de Nistos, qui a fait l'objet d'une alerte, est expliquée par la DASEN. La PE a été accompagnée et formée. Le directeur référent s'est déplacé et a reçu, avec l'enseignante, les familles. L'IEN accompagne l'enseignante de manière très réactive.

La secrétaire de la FS demande qu'une information soit diffusée concernant les accidents de service.

La DASEN indique qu'elle paraîtra dans un prochain bulletin départemental.

La FS note une hausse de la violence et des agressions de la part des parents ainsi que des conflits interpersonnels.

L'ISST indique que les RPS explosent. Elle confirme que la situation est similaire au niveau académique.

*Cf. document en annexe*

### **Suivi des visites (préconisations) 2023/2024 - bilan :**

Un suivi des visites après environ 6 mois sera fait par les assistants de prévention et le SG.

Le SG propose de faire le point sur les établissements visités l'an dernier et de nous restituer le bilan à la rentrée 2025.

Il est demandé à la FS de scinder les préconisations selon si elles concernent l'administration, la mairie ou l'établissement lui-même afin de s'adresser plus facilement aux différents interlocuteurs.

### **Point enquête RPS :**

L'enquête a été envoyée à M. Mach (DRH Toulouse), avec la proposition de validation au niveau académique. Cette enquête correspond à la nouvelle feuille RH. Il y a donc un accord de principe mais l'enquête est mal conçue, elle a besoin d'être adaptée. Pour l'instant, il n'y a pas de retour. La DASEN est en recherche de ressources (notamment en ce qui concerne les psychologues du travail qui pourraient analyser les résultats).

### **Point AP et DUER : réflexion sur les leviers pour les rendre effectifs :**

La secrétaire de la FS communique le tableau récapitulatif des lettres de missions reçues (seulement 18 sur 34). Elle indique que les conseillers de prévention ont relancé cette demande à 3 reprises.

Concernant les DUER, documents obligatoires mais qui sont peu connus et pas souvent mis à jour, le rôle des assistants de prévention est important dans leur mise en œuvre.

### **Point ASH – point sur les situations, tiers-lieu, formation :**

*M. Peyrou, IEN ASH, vient présenter les situations et le lieu de répit :*

66 situations sont étudiées au niveau du pôle de circonscription.

18 situations sont étudiées au pôle renforcé.

Beaucoup de ces situations sont sur les circonscriptions TCS et TVAM (Tarbes et sa périphérie).

Le lieu de répit a accueilli 3 élèves, avec 3 situations spécifiques. Cela permet de travailler différemment avec les parents, de sortir d'une relation duelle avec l'équipe pédagogique.

Le retour des enseignants est très positif. Ils ne se sentent plus seuls et ont même du zèle pour que ça se passe bien !

Une réflexion est engagée sur la formation des enseignants :

- Sur l'accessibilité pédagogique pour les enseignants « ordinaires »
- Sur une position de personne ressource pour les enseignants spécialisés.

A la question de savoir si ce lieu peut accueillir plus d'élèves, la DASEN rappelle qu'elle souhaite garder les élèves dans les classes, autant que faire se peut. L'IEN insiste sur le fait de ne pas brûler des étapes. Il précise que le maximum d'élèves accueillis est de 4 en même temps, en sachant que ces enfants ont des prises en charge à l'extérieur et ne sont pas dans le dispositif « à temps complet ».

### **Questions diverses :**

Visite médicale des élèves de 3<sup>e</sup> Prépa métiers :

Cela concerne 6 classes de 24 élèves sur le département.

Les textes ont été modifiés mais ne sont pas clairs. La DASEN indique qu'elle va rechercher ce qu'il en est exactement dans les textes. Elle indique que la médecine scolaire est réduite (départ en retraite). Si un médecin ne peut pas être recruté à la rentrée, il est possible de faire appel à des contractuels sur des missions particulières.